

**RAPPORT SUR LA RÉUNION D'INFORMATION  
TENUE LE VENDREDI 4 FÉVRIER 2011  
PAR LE SOUS-COMITÉ SUR L'ACTUALISATION  
DU RÉGIME DE PENSION DES PROFESSEURES, PROFESSEURS  
ET BIBLIOTHÉCAIRES DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON (RPPPBUM)**

**Guy Robinson et Sébastien Deschênes,  
Membres du Sous-comité sur l'actualisation du régime  
et représentants de l'ABPPUM auprès du Comité de retraite**

Tel qu'indiqué dans le *Rapport du Bureau de direction au CA de l'ABPPUM* déposé le 28 janvier 2011 :

*[...] les membres du Comité de retraite ont convenu qu'une refonte du régime est nécessaire, et qu'il faut penser aux jeunes professeures et professeurs pour qui cela revêt une importance primordiale. Les membres du Comité de retraite ont alors décidé de créer un sous-comité interne composé de Gary Long (UMCE), Sébastien Deschênes (UMCM), Guy Robinson (UMCM) et Terrance J. LeBlanc (directeur du Services des ressources humaines, UMCM), à qui se joint Conrad Ferguson [...]. Il ne s'agit pas de changer tout à coup le régime actuel, mais de repenser la stratégie, par exemple l'intégration des REER compensatoires actuels dans ce nouveau régime, etc. Selon le vice-président du Comité de retraite, Guy Robinson, ce qui va se passer va être aussi important que la création du régime.*

C'est dans ce contexte et dans le cadre de son plan d'action et d'information que le Sous-comité sur l'actualisation du régime de pension a décidé de tenir une première réunion d'information des bureaux de direction (BD) des associations de professeures, professeurs et bibliothécaires des trois campus de l'Université de Moncton (ABPPUM, ABPPUMCE et ABPPUMCS).

Cette réunion s'est tenue le 4 février. En ce qui concerne le Bureau de direction de l'ABPPUM, il fut alors représenté par deux de ses membres, Pierre Gérin et Francis Weil; ses autres membres, à savoir Michel Cardin, Roger Ouellette et Bernard de Dormale, n'ont pu participer, étant retenus par d'autres obligations.

Les objectifs de cette réunion d'information étaient clairement explicités dans l'invitation expédiée par le Sous-comité sur l'actualisation du régime, Voici ce que précisait l'invitation adressée aux présidents des trois associations syndicales :

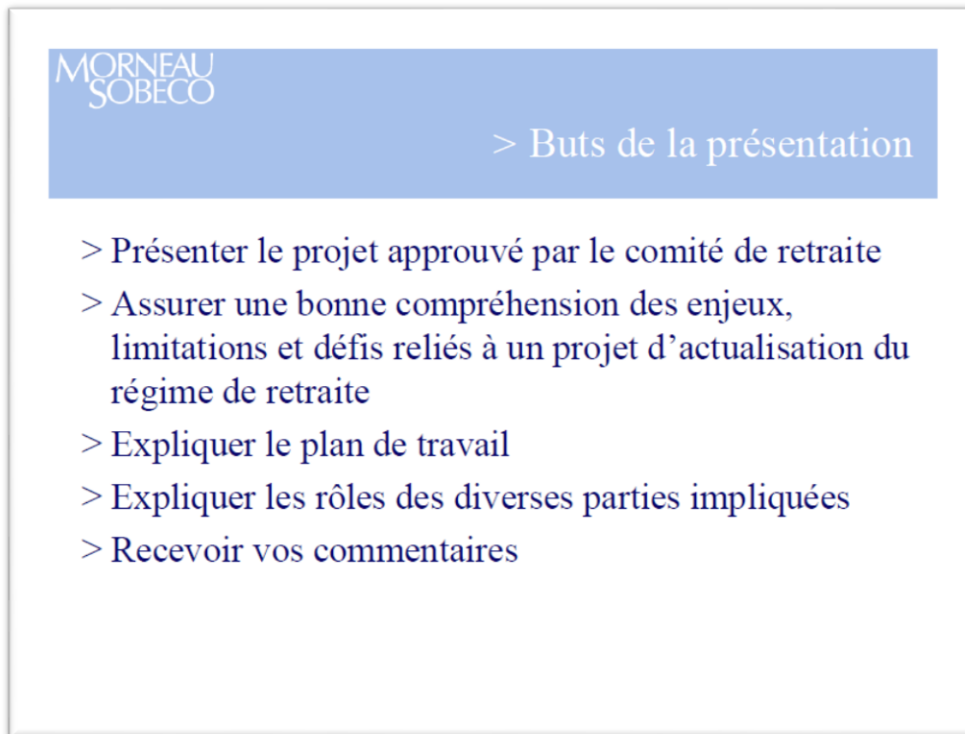
*Lors de l'année 2011, le comité de retraite des professeurs, professeures et bibliothécaires a pour objectif d'étudier la viabilité à court, moyen et long termes, de notre régime de pension afin de voir si celui-ci doit être actualisé pour qu'il puisse rencontrer les besoins des participantes et participants dans le futur.*

*Monsieur Conrad Ferguson, un actuair conseil de la firme de consultants Morneau Sobeco, a été retenu pour assister le comité dans sa démarche. À la demande du comité de retraite, celui-ci a été chargé, entre autres, de préparer une présentation à l'intention des bureaux de direction des associations représentant les participantes et participants pour s'assurer que la démarche ainsi que les raisons qui l'ont motivée soient présentées et bien comprises.*

La réunion fut présidée par Gary Long, président du Comité de retraite. Quant aux membres du Sous-comité d'actualisation chargé de faire progresser l'initiative, ils étaient tous présents pour s'assurer de bien recueillir les commentaires et suggestions des membres des bureaux de direction des trois associations ainsi que pour fournir des compléments d'information relativement à la démarche qui s'entame.

Autre élément digne de mention est le fait que trois des quatre membres du Sous-comité d'actualisation sont des professeurs et que deux d'entre eux sont des représentants de l'ABPPUM auprès du Comité de retraite.

En ce qui concerne le contenu même de la présentation faite par le consultant chargé d'assister le Comité de retraite dans sa démarche d'actualisation du régime, il incluait notamment une mise en contexte, un exposé de la situation actuelle, un énoncé des paramètres initiaux à considérer, la répartition des rôles, le plan de travail, les communications à assurer ainsi qu'un aperçu des prochaines étapes à franchir. Les buts de la présentation étaient également explicites :



MORNEAU  
SOBECO

> Buts de la présentation

- > Présenter le projet approuvé par le comité de retraite
- > Assurer une bonne compréhension des enjeux, limitations et défis liés à un projet d'actualisation du régime de retraite
- > Expliquer le plan de travail
- > Expliquer les rôles des diverses parties impliquées
- > Recevoir vos commentaires

La version intégrale de la présentation est disponible en format PDF sous l'onglet **Projet d'actualisation du Régime** du site Internet du Comité de retraite. Son adresse est la suivante : <http://www.umoncton.ca/rpppb/node/21> .

À noter en terminant que le Sous-comité sur l'actualisation du régime veillera au maintien à jour du site Internet afin que tous puissent prendre connaissance du progrès de la démarche et des différentes options discutées au fur et à mesure des étapes qui seront franchies.